

BROCHURE
24
25



ÉCOLE
DE
MUSIQUE
DANSE ET
THÉÂTRE
DE
SALANÇHE
ARTS





- 4 Présentation de l'Ecole
- 5 Organisation pédagogique
- 7 Musique
- 11 Danse
- 14 Théâtre
- 16 Education artistique et culturelle
- 17 Saison culturelle
- 18 Le studio de répétition
- 19 Associations sallanchardes partenaires



Maryse ALLARD

*Adjointe au Maire
Déléguée aux Affaires
culturelles*

Rémi LIEVEN

Directeur de la Clé des Arts

*« L'art, c'est le reflet
que renvoie l'âme
humaine éblouie de
la splendeur du beau ».*

Victor Hugo

Edito

La Clé des Arts est le sésame ouvrant les portes de l'art et de la culture. Elle permet à tous de s'initier, de développer sa passion ou la vocation d'une vie. Elle va éveiller la sensibilité artistique, révéler la créativité, déceler les talents, faire découvrir d'autres horizons... et d'autres cultures.

La Ville de Sallanches porte une forte ambition en matière de développement culturel et l'école de musique, de danse et de théâtre est l'une des structures essentielles pour parvenir à cet objectif.

Cet établissement d'enseignement artistique et de pratique amateur est en constant mouvement, dispensant un savoir exceptionnel à ceux qui souhaitent connaître un premier contact avec l'univers des arts ou suivre des voies d'excellence.

Il a aussi pour mission de former les publics aux arts. Il offre des cursus très riches, en musique, en danse et en théâtre, allant de l'initiation à l'entrée au Conservatoire Régional.

Tout au long de la saison, de nombreuses manifestations sont proposées par les élèves, les professeurs et des artistes invités, dans l'auditorium, au sein de la Clé des Arts, mais aussi hors les murs.

C'est une véritable programmation de saison qui est donnée dans cet établissement qui doit pouvoir s'adresser à chacune et à chacun. Nous vous invitons à découvrir toute la richesse des activités à travers cette brochure.

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE



Au-delà de l'apprentissage technique, la Clé des Arts propose d'éveiller et de développer la sensibilité des élèves, d'encourager leur esprit créatif, d'élargir leurs horizons et de favoriser l'écoute mutuelle.

LA CLÉ DES ARTS C'EST :

20

ENSEIGNANTS
QUALIFIÉS

3

AGENTS ADMINISTRATIFS
ET TECHNIQUES

1500 m²

DÉDIÉS À LA PRATIQUE ARTISTIQUE

1

AUDITORIUM

150

PLACES

40

SPECTACLES
ET MANIFESTATIONS PAR AN

Établissement spécialisé dans l'enseignement de la musique, la danse et le théâtre, la Clé des Arts accueille près de 400 élèves âgés de 4 à 89 ans et touche, chaque année, environ 1 000 écoliers à travers des dispositifs éducatifs.

Avec plus de 25 disciplines en musique, danse et théâtre, l'école accompagne aussi bien les élèves qui désirent développer leur passion en pratiquant une activité culturelle de qualité, que ceux qui souhaitent se destiner à une carrière artistique professionnelle.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

CONDITIONS D'ADMISSION

Âge minimum :

- Musique et Danse : à partir de 4 ans (moyenne section de maternelle).
- Théâtre : à partir de 7 ans (CE1).

Conditions d'admission :

Pour l'ensemble des disciplines :

- Débutant : admission selon l'ordre d'arrivée des dossiers et en fonction des places disponibles (priorité donnée aux Sallanchards).
- Non-débutant : admission sur audition d'entrée et en fonction des places disponibles.

Audition d'entrée :

L'audition d'entrée porte sur les aptitudes artistiques et les acquis techniques du candidat.

Inscription :

Une fois l'admission du candidat confirmée, l'inscription à la Clé des Arts est définitive. Les élèves admis sont affectés dans le cycle qui correspond à leurs acquis artistiques.

CADRE PÉDAGOGIQUE

Des repères pédagogiques communs à l'ensemble des établissements publics d'enseignement initial de la musique, de la danse et du théâtre ont été mis en place par le ministère de la Culture et de la communication.

Regroupés dans le Schéma national d'orientation pédagogique ainsi que dans le Schéma départemental des enseignements artistiques et des pratiques en amateur, ils tracent le cadre pédagogique général d'un enseignement organisé dont ils garantissent la qualité.

La Clé des Arts répond à ces exigences nationales et départementales. De ces schémas découle le projet d'établissement, intégrant les différentes orientations pédagogiques et les missions propres à son territoire.

CURSUS ET DIPLÔMES

Les cursus de la Clé des Arts sont organisés en cycles et comprennent, autour de la discipline principale, une série de disciplines complémentaires qui élargissent les com-

pétences et les connaissances des élèves. L'apprentissage va de l'éveil aux classes préparatoires au Conservatoire Régional.

CYCLE D'ENSEIGNEMENT	DURÉE DU CYCLE	DIPLÔME
Cycle d'éveil ou d'initiation	1 à 4 ans	—
Cycle 1	3 à 5 ans	Attestation
Cycle 2	3 à 5 ans	Brevet d'études (BEM, BEC, BET)
Cycle 3 (Cycle à orientation amateur)	1 à 3 ans	Certificat d'études
Parcours personnalisé	Selon projet	—



ÉCOLE
DE
MUSIQUE
DANSE ET
THÉÂTRE
DE
SALANCHE
ARTS

CO URS DE MUS IQUE



DISCIPLINES ENSEIGNÉES

- Bois : flûte traversière, clarinette, saxophone
- Cuivres : trompette, cor, trombone, tuba
- Cordes : violon, alto, violoncelle
- Polyphoniques : piano, guitare, accordéon, percussion
- Voix : technique vocale, chant lyrique
- Musique ancienne : clavecin
- Jazz et musiques actuelles amplifiées : guitare électrique, guitare basse, claviers, batterie
- Eveil et découverte : éveil artistique, éveil musical
- Formation musicale
- Pratiques collectives

CONDITIONS D'ADMISSION

4 ans : éveil artistique (musique et danse)

5 ans : éveil musique

6 ans : classe découverte

7 ans : initiation

8 à 10 ans : 1er cycle

A partir de 11 ans, adolescents, adultes :

- Débutant : sur rendez-vous d'orientation
- Non-débutant : sur audition d'entrée pour intégrer un cursus diplômant



PRATIQUE INSTRUMENTALE

Cycle 1 : 30 mn/semaine

Cycle 2 : 45 mn/semaine

Cycle 3 : 1h/semaine

Parcours personnalisé :

30 mn ou 45 mn/semaine (selon le niveau)



PRATIQUES COLLECTIVES

La pratique en groupe est au cœur même de la musique et du projet de l'établissement. Au-delà des bénéfices sur l'apprentissage, les ensembles musicaux sont des espaces de partage qui stimulent la motivation des élèves.

Les ensembles sont ouverts aux instrumentistes de l'école et aux extérieurs en fonction de leur niveau.

Orchestres : orchestre à vents « Petites mains », orchestre à vents « Junior », orchestre à cordes, orchestre symphonique.

Ensemble vocal : chorale des Jeunes.

Ateliers : adultes, jazz, musiques actuelles, musique traditionnelle, musique de chambre.

Ensembles instrumentaux : guitares classiques, guitares électriques, pianos, flûtes traversières.

FORMATION MUSICALE

Ces cours collectifs visent à donner à l'élève tous les outils nécessaires à sa pratique musicale : notions de rythmes, codes de la partition, culture musicale.

Les cours sont obligatoires pour tous les enfants jusqu'en 2ème année de Cycle 2 (voir cursus musique page suivante).

Cycle 1 : 1h/semaine

Cycle 2 «1ère et 2ème année» :
1h/semaine

Cycle 2 «3ème et 4ème année» :
1h30/semaine

LE CURSUS MUSIQUE

L'inscription à une pratique collective, orchestre et ateliers, ou la participation à un projet collectif, de type audition, spectacle, ou projet de classe est obligatoire dans les cursus pour les enfants comme les adultes.

	CYCLES	APPELLATIONS	EXAMENS / DIPLÔMES	DURÉES
TRONC COMMUN	Cycle d'éveil	Eveil artistique	Evaluation non formalisée	1 an par niveau
		Eveil musique		
	Cycle d'initiation	Classe découverte		
		Initiation		
	Cycle 1	1C1	Contrôle continu	3 à 5 ans
		1C2		
		1C3	Examen de fin d'année interne	
		1C4	Examen de fin de Cycle 1 donnant l'accès au Cycle 2	
Cycle 2	2C1	Contrôle continu	2 ans	
	2C2			
CURSUS DIPLOMANT	Cycle 2	2C3	Brevet d'études musicales (BEM)	1 à 3 ans
		2C4		
	Cycle 3	3C1	Certificat d'études musicales (CEM)	1 à 3 ans
		3C2		
		3C3		
CURSUS NON DIPLOMANT	Parcours personnalisé (à partir du 2C3)	Selon contrat d'études		

ÉCOLE
DE
MUSIQUE
DANSE ET
THÉÂTRE
DE
SALANÇHE
ARTS

COURS
DE
DANSE





DISCIPLINES ENSEIGNÉES

- Eveil danse
- Initiation danse
- Danse classique
- Danse contemporaine

Des enseignements complémentaires sont proposés pour les Cycles 2 sous forme de stages ou de masterclasses : initiation à l'analyse fonctionnelle du mouvement dansé, culture chorégraphique, approfondissement de l'histoire de la danse et formation musicale du danseur.

CONDITIONS D'ADMISSION

4 ans : éveil artistique (musique et danse)

5 ans : éveil danse

6 - 7 ans : initiation 1 et 2

A partir de 8 ans :
danse classique (1er cycle)

A partir de 12 ans :
danse classique ou danse contemporaine (2ème cycle)

LE CURSUS DANSE

	CYCLES	APPELLATIONS	DÉTAILS	EXAMENS DIPLOMES	DURÉES
TRONC COMMUN	Cycle d'éveil	Eveil artistique	4 ans (MS maternelle) 45 mn/semaine	Evaluation non formalisée	1 an par niveau
		Eveil danse	5 ans (GS maternelle) 45 mn/semaine		
	Cycle d'initiation	Initiation 1	6 ans (CP) 1h/semaine		
		Initiation 2	7 ans (CE1) 1h/semaine		
	Cycle 1	1C1	1h/semaine	Contrôle continu	4 à 5 ans
		1C2			
		1C3 et 1C4	2h/semaine en 2 séances		
		1C5	2h30/semaine en 2 séances + 1h de FM		
	Cycle 2	2C1	2h30/semaine en 2 séances	Contrôle continu	2 ans
		2C2			
CURSUS DIPLOMANT	Cycle 2	2C3	2h30/semaine en 2 séances + 1h d'atelier chorégraphique	Brevet d'études chorégraphique (BEC)	1 à 3 ans
		2C4 et 2C5			
CURSUS NON DIPLOMANT	Parcours personnalisé (13 ans et +)		Pratique allégée : 1 ou 2 séances /semaine	Selon contrat d'études	

COURS DE THÉÂTRE



DISCIPLINES ENSEIGNÉES

- Initiation théâtre : expression corporelle et sensorielle, structurer l'espace et le temps, aborder l'écriture, explorer les outils du jeu, la voix, le geste...
- Art dramatique : improvisation, travail d'interprétation.

CONDITIONS D'ADMISSION

A partir de 7 ans (CE1)

LE CURSUS THÉÂTRE

Résolument tournés vers la scène, les cours de théâtre sont organisés par groupe d'âge.

	CYCLES	APPELLATIONS	DÉTAILS	EXAMENS DIPLOMES	DURÉES
TRONC COMMUN	Cycle d'initiation	Initiation	Tous niveaux à partir du CE1 1h30/semaine	Evaluation non formalisée	1 à 4 ans
	Cycle 1	C1	Tous niveaux à partir du CM2 1h30/semaine		1 à 4 ans
	Cycle 2	C2	Tous niveaux à partir de la 3ème 1h30/semaine		1 à 4 ans

EDUCATION ARTISTIQUE & CULTURELLE

Ecole primaire
Jules Ferry

Ecole primaire
St-Martin Sur Arve

Ecole primaire
Simone Veil

Ecole primaire
Le Boccard

Pour soutenir l'accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, la Clé des Arts propose des actions d'éducation artistique et culturelle aux élèves Sallanchards, en lien avec l'Education nationale.

Les élèves scolarisés dans les établissements scolaires publics de Sallanches bénéficient de ces dispositifs à titre gracieux.

Dans ces dispositifs, l'emploi du temps est aménagé afin de permettre aux élèves de suivre des enseignements artistiques sur le temps scolaire.

ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

- Musicien intervenant en milieu scolaire (DUMISTE).
- Interventions et spectacles.



SAISON CULTURELLE



DÉCOUVREZ LES TALENTS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN !

Lieu de transmission et de partage, la Clé des Arts est aussi un lieu de diffusion.

Elle propose une saison artistique et pédagogique riche où les arts et les esthétiques se croisent. Esthétique et performant, l'auditorium de l'établissement peut accueillir 150 personnes. Elèves, artistes amateurs et professionnels se partagent la scène tout au long de la saison. Ce sont ainsi plus de 40 manifestations qui se déroulent chaque année, dans l'établissement ou hors les murs : concerts, spectacles, auditions, master-classes, conférences, formations...

Les événements se veulent accessibles à tous, en accès libre ou à petit prix !

LA CLÉ DES ARTS, PARTENAIRE DE LA SAISON "CULTUR[R]JAL"

Nos élèves peuvent assister à des répétitions générales, suivre des masterclasses, rencontrer les artistes, et le tarif préférentiel est appliqué pour toutes les représentations de la saison.

ÉCOLE
DE
MUSIQUE
DANSE ET
THÉÂTRE
DE
SALLANCHES
ARTS



CULTUR[R]JAL
Lieu de spectacle, lieu de concert, lieu de formation



LE STUDIO DE REPETITION



Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h - 22h
- Mercredi : 9h - 22h
- Samedi : 9h - 13h

Tarifs :

- 2h de répétition : 8 €
- Forfait 10h : 38 €
- Forfait 20h : 72 €
- Forfait 40h : 140 €

Le paiement se fera soit par chèque à l'ordre du Trésor public, soit en espèces ou carte bancaire.

Documents à fournir à l'inscription :

- La photocopie d'une pièce d'identité pour chaque membre du groupe.
- Un justificatif de domicile.
- Une autorisation parentale pour les mineurs.
- Une caution par groupe de 400 € sera demandée, et pourra, en cas de dégradations, être encaissée.

Le studio de répétition sera ouvert à tous (amateurs ou professionnels). Ce lieu de création favorisera le croisement des différentes esthétiques musicales. Tout au long de l'année, les musiciens pourront y accéder et donner de l'énergie à leurs créations.

L'acoustique de la salle ainsi que la qualité du matériel mis à disposition permettra de travailler dans des conditions techniques optimales.

L'équipe de la Clé des Arts accompagnera chaque groupe dans son évolution et s'assurera d'une utilisation convenable du studio.

ASSOCIATIONS SALLANCHARDES PARTENAIRES

HARMONIE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE SALLANCHES



C'est en 1825 qu'une société de musique sallancharde voit le jour. Depuis septembre 2008, la Direction est assurée par notre professeur de percussion Jérôme Schaeffer.

L'harmonie municipale de Sallanches est com-

posée de 50 membres de 13 à 68 ans, pour une moyenne d'âge de 25 ans.

Répétitions : les vendredis de 20h30 à 22h30
Tarif : 10 €
Tél. 04 50 58 32 17
Mail : 0681687446@orange.fr

CHŒUR SALLANCH'CHANTE



Le Chœur Sallanch'chante dirigé par Chantal Maillot est composé d'une quarantaine de choristes habitant Sallanches et les environs. Le répertoire varié et coloré permet à chacun de trouver son bonheur :

traditionnel, gospel, classique, baroque et chants du monde. Chaque semaine, le plaisir de chanter ensemble permet un travail sérieux toujours dans la joie, la bonne humeur et l'amitié.

Répétitions : les lundis de 20h à 22h
Tarif : 55 € par an
Tél. 06 03 89 11 64
Mail : sallanchchante@gmail.com
Site web : <https://sallanchchante.wixsite.com/choeur>

CHORALE AU FIL DE L'ARVE

Chœur mixte à 4 voix fondé en 1996, il compte actuellement 40 choristes sous la direction de Romuald Abbet. Pratique du chant choral, avec un répertoire ouvert et varié : chansons françaises, chants traditionnels, Classique, Religieux...

Ambiance très conviviale ne nécessitant pas de connaissance musicale.

Répétitions : les mardis de 20h à 22h
Tarif : 105 €
Tél. 06 30 79 68 79
Mail : aufildelarve@yahoo.com



CHORALE RÉSONANCES

Fondée en 1964, la chorale "Air et Joie" prend 30 ans plus tard, en 1994, le nom de Résonances. Depuis la rentrée 2017, la Direction de notre chœur est assurée par Jean-Marie Couttet.

Son répertoire varié et renouvelé chaque année comporte des chants de tous styles, de tous pays, de toutes les époques. La chorale Résonances est un chœur mixte composé actuellement d'une quarantaine de choristes unis dans le partage du chant choral.

Répétitions : les mercredis de 20h à 22h
Tarif : 140 €
Tél. 04 50 47 16 39
Mail : resonances.sallanches@gmail.com



ÉCOLE
DE
MUSIQUE
DANSE ET
THÉÂTRE
DE
SALLANCHES



**SECRETARIAT / ACCUEIL DU PUBLIC
PENDANT LES PÉRIODES SCOLAIRES :**

Lundi : 14h - 17h

Mardi, Jeudi et Vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél : 04 50 58 58 33

Mail : emdt@sallanches.fr

JUSQU'AU 3 NOVEMBRE 2024 :

66 rue du Docteur Bonnefoy

74700 Sallanches

À COMPTER DU 4 NOVEMBRE 2024 :

231 rue du Capitaine Bulle

74700 Sallanches

haute 
savoie
Le Département

Établissement d'enseignement artistique soutenu
par le Conseil Départemental de Haute-Savoie